

Soins de socio-esthétique à domicile

Vous êtes soigné en cancérologie et adhérent au réseau **RODA**.

Le réseau a mis en place un dispositif de prise en charge de soins de socio-esthétique à domicile.

En quoi consiste cette proposition de soins de socio-esthétique ?

Il s'agit de vous donner la possibilité de rencontrer une socio-esthéticienne à votre domicile.

Vous pouvez bénéficier de 3 séances entièrement prises en charge par les réseaux.

Qui peut bénéficier de ces soins ?

L'offre de 3 séances concerne les personnes atteintes de cancer.

A quel moment du parcours de soin peut-on y avoir recours ?

A tout moment, hors hospitalisations.

Qui réalise les soins ?

Une socio-esthéticienne diplômée, installée en cabinet en ville ou travaillant en association.

Où et quand ont lieu les séances ?

A votre domicile d'après le rendez-vous que vous aurez pris avec la socio-esthéticienne, selon vos disponibilités.

Que se passe-t-il au bout des 3 séances ?

Si vous souhaitez continuer les séances auprès de la socio-esthéticienne, la prise en charge financière sera à vos frais à partir de la 4^e séance.

Pour rappel, les séances de soins de socio-esthétique ne sont pas remboursées par la Sécurité Sociale. Pour connaître les tarifs pratiqués, demandez-les à la socio-esthéticienne.



Réseau Oncologique d'Alsace

Information aux personnes atteintes de cancer

SOINS DE SOCIO-ESTHETIQUE A DOMICILE

Réseau Oncologique D'Alsace
17a rue des Moines – 67500 HAGUENAU
Tél. : 07 71 69 11 39 Mail : roda1@reseau-roda.fr
Registre des associations, Réf. Vol. 70 Folio n°70